

LES RENCONTRES INTERNATIONALES DE MONTRÉAL SUR L'ÉDUCATION EN PRISON

16 - 18
octobre
2024

— Appel à communications

La Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison, en collaboration avec le département d'éducation et formations spécialisées de l'Université du Québec (UQAM), l'École de criminologie de l'Université de Montréal (UDEM), La Société de criminologie du Québec, l'Association des services de réhabilitation sociale du Québec (ASRSQ), l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) et l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA), organisent les premières Rencontres internationales de Montréal sur l'éducation en prison à Montréal (Québec, Canada) du 16 au 18 octobre 2024.

Avec les Rencontres internationales de Montréal sur l'éducation en prison, la Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison et ses partenaires souhaitent explorer les recherches et les pratiques d'éducation en contexte carcéral et mettre en lumière les différentes pratiques citoyennes, communautaires et institutionnelles innovatrices dans les domaines de l'éducation formelle, non formelle et informelle. Ces rencontres permettront un échange d'idées et de connaissances provenant de différentes juridictions, disciplines et milieux de pratique.

Nous organisons un événement qui va au-delà du colloque scientifique. C'est une rencontre publique et culturelle qui vise à développer le domaine de la recherche et de la pratique. Nous mettrons en relation des personnes praticiennes ou chercheuses et inviterons des intervenants et des penseurs, afin de sensibiliser les instances institutionnelles au rôle essentiel que jouent les pratiques d'éducation, sous toutes ses formes, dans le processus de réinsertion sociale et de réintégration communautaire des personnes incarcérées. Les Rencontres, qui se dérouleront durant la Semaine québécoise pour la réhabilitation sociale, se concluront par un événement festif, le [Cabaret de la Seconde chance](#).

Les Rencontres internationales de Montréal
sur l'éducation en prison - octobre 2024

Thèmes suggérés

Voici à titre indicatif, les principales thématiques de ce colloque. Des projets d'ordre plus généraux seront aussi considérés.

1. La complémentarité de l'éducation formelle, non formelle, informelle en prison :

L'éducation en prison est souvent perçue par la communauté comme étant strictement formelle (liée à l'obtention d'un grade ou d'un diplôme). Or, apprendre en prison, c'est également acquérir des savoir-faire multiples dans un cadre d'éducation non formel et même parfois informel. Par l'exploration de ce thème, nous voudrions recueillir des recherches sur de telles pratiques afin de mieux valoriser ces actions d'éducation dans le processus de réintégration communautaire.

2. Les communautés autochtones et l'éducation en prison :

Les populations autochtones sont surreprésentées dans les espaces carcéraux à travers le monde. En raison des effets socioculturels néfastes des diverses formes de colonisation et des impacts de la stigmatisation et de l'exclusion, plusieurs interventions communautaires et institutionnelles, à partir des modèles d'adaptation initiés par l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, contribuent positivement à la reconstruction identitaire des personnes incarcérées en fonction de leur origine culturelle. Qu'il s'agisse des communautés autochtones et Inuits en Amérique (Canada, États-Unis et Bolivie, etc.) ou des populations indigènes minorisées au sein d'États nationaux divers (Lapons, Berbères, Balinais, etc.), leur apport est rarement discuté dans la littérature scientifique. Quel(s) rôle(s) joue(nt) ces communautés dans la réintégration socioprofessionnelle des personnes détenues ? Dans quelle mesure ces communautés offrent-elles des outils culturels différenciés pour optimiser l'inclusion sociale de ses membres judiciairisés et incarcérés ?

3. Les pratiques artistiques en prison :

Les pratiques artistiques et culturelles sont souvent vues comme des outils non formels d'éducation pour les populations incarcérées. Les différentes pratiques et les initiatives déployées des milieux carcéraux et post-carcéraux (par exemple, les maisons de transition ou les « halfway houses ») constituent des lieux de redéploiement de nouvelles configurations des interactions socioaffectives, des liens sociaux et des compétences culturelles (Autochtones) et professionnelles chez les personnes ayant été incarcérées. De nombreuses initiatives et disciplines artistiques peuvent être proposées dans ce thème.

4. Les villes apprenantes (UIL) :

Dans le contexte pénal et carcéral, quels sont le rôle et les initiatives déployées par les agglomérations urbaines dans la réintégration communautaire des personnes détenues ? Comment les villes interviennent dans le contexte de la réinsertion professionnelle et la réduction des risques pour les personnes libérées et la communauté d'accueil ? Cette thématique met en lumière le rôle des villes et municipalités dans la réinsertion sociale des personnes incarcérées, en soulignant leur position stratégique au cœur de la vie communautaire et leur accès aux ressources éducatives diversifiées. Les municipalités, de par leur proximité et leurs infrastructures, sont idéalement placées pour offrir un soutien direct et efficace dans ce processus. L'accès à ces ressources éducatives en milieu urbain, mettant l'accent sur la manière dont les environnements urbains peuvent créer des opportunités uniques pour l'éducation et le développement des compétences nécessaires à la réinsertion.

5. L'insertion socioprofessionnelle :

Dans un cadre économique néolibéral et dans un contexte de pénurie de la main-d'œuvre, les pratiques éducatives autour de l'insertion professionnelle sont de plus en plus valorisées par les gestionnaires carcéraux. Du développement de qualifications professionnelles à la transmission de compétences relationnelles ou communicationnelles liées à l'employabilité, ces pratiques constituent un enjeu important pour les recherches en éducation en prison. Des compétences en littératie, en numératie ou pour l'utilisation adéquate des technologies numériques, ces défis éducatifs sont stratégiques pour des sociétés inclusives. Quelles sont les pratiques émergentes dans ces domaines ? Quel est l'état des recherches appliquées sur l'insertion professionnelle à partir des trajectoires de vie marquées par le milieu carcéral ?

Soumettre une proposition de communication :

Nous sollicitons des résumés en français ou en anglais pour des présentations individuelles ou en équipe d'une durée de 20 minutes ou pour des panels complets d'une durée de 90 minutes. Les panels peuvent être à géométrie variable, par exemple, sous forme de discussions en table ronde, de présentation plus générale pour un projet d'équipe ou pour un organisme ou d'ateliers de discussion autour d'une œuvre ou d'une publication.

Les résumés doivent respecter les contraintes suivantes :

Présentations individuelles ou en équipe :

Résumé de 300-500 mots, excluant les références si nécessaires

Panels :

Descriptions de l'activité : 300-500 mots, excluant les références si nécessaires
Noms et affiliations des personnes participantes

Dates de soumission :

Proposition individuelle : 30 janvier 2024

Proposition de panel : 13 février 2024

Réponse du comité scientifique : début avril 2024

Frais d'inscription :

300 \$ tarif régulier

100 \$ tarif étudiant

Payable avant le 30 août 2024

Afin de soumettre vos propositions, [veuillez remplir ce formulaire en ligne](#).

Pour toutes questions ou tout besoin d'informations complémentaires, contactez-nous à unesco.prison.education2024@collegemv.qc.ca



Chaire UNESCO de recherche
appliquée pour l'éducation en prison



Institut pour
l'apprentissage
tout au long de la vie



Au carrefour
de la justice pénale



Association des services
de réhabilitation sociale
du Québec

